

Paris, le 22 juillet 2021 N°1254

NOTE AUX REDACTIONS



Agnès PANNIER-RUNACHER,

ministre déléguée chargée de l'Industrie,

se rendra en Seine-Maritime (76) pour un déplacement consacré à la reconquête industrielle

Vendredi 23 juillet – A partir de 14 heures

Déville-lès-Rouen

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, visitera l'entreprise Novacel, soutenue par *France Relance* et lauréate à ce titre du *Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires*. Novacel conçoit et assemble des solutions adhésives dédiées à l'embellissement et à la protection de matériaux. L'entreprise souhaite renforcer sa position de leader mondial sur son marché grâce à un important programme d'investissement dont le but est de proposer des produits sans solvants et une gamme de produits premium. Ces investissements permettront aussi de réduire l'empreinte environnementale de la société.

<u>Déroulé prévisionnel</u>:

Rendez-vous à partir de 13h30 à l'adresse suivante : 27 rue Docteur Emile Bataille, Déville-lès-Rouen pour remise d'un équipement de sécurité. Merci de préciser votre pointure de chaussures. Sauf mention contraire, toutes les séquences sont ouvertes à la presse

14 h 00 Arrivée de la ministre, accueil républicain

14 h 05 Présentation de l'entreprise et du projet d'investissement

14 h 20 Visite du site

- Secteur recherche et développement (hors presse)
- Secteur de production
- Echanges avec des salariés recrutés spécifiquement pour le projet financé par le plan France Relance

Vers 15 h 00 Point presse (micro tendu)

Merci de vous accréditer auprès de la préfecture de Seine-Maritime :

pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

Le port du masque sera obligatoire, merci de bien vouloir vous munir du vôtre.

A propos de France Relance:

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan de relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. France Relance est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

France Relance mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Un portail de data visualisation territorialisée a été conçu par la Direction générale des Entreprises (DGE), avec l'appui du Bercy Hub du secrétariat général de Bercy, pour faciliter l'accès et la visualisation des données relatives aux projets lauréats des différents appels à projets lancés dans le cadre de France Relance.

Ces données publiées en open data concernent les projets lauréats de six mesures de France Relance dans l'industrie : https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié à France Relance : https://planderelance.gouv.fr

Contact presse:

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher presse@industrie.gouv.fr